



Moins de frais dans les holdings ?

Le Sénat a adopté lundi 29 juin dans la soirée une proposition de loi initiée par Jean Arthuis, le président de la Commission des Finances du Sénat, qui prévoit notamment un encadrement du montant des frais et commissions des holdings qui collectent des fonds pour les PME dans le cadre du dispositif fiscal TEPA ISF. Les plafonds seraient fixés par un décret de Bercy. Le texte doit maintenant être adopté par l'Assemblée nationale avant de pouvoir entrer en vigueur.

Valeur des parts

Date	Valeur de la part	%
16/6/08	1.000	+0%
13/10/08	1.013	+1.30%
31/12/08	1.015	+1.50%
31/3/09	1.015	+1.50%
30/6/09	1.048	+4.80%

Etapas clés

Tâche	Date
Identification du site	10/11/08
Signature du bail	10/11/08
Obtention du permis	24/3/09
Proposition technique et financière	30/6/09
Signature du devis installateur	15/9/09
Construction des bâtiments	15/10/09
Autres autorisations	31/12/09
Construction de la centrale	31/12/09
Mise en service	31/12/09

Les dates en jaune sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

PHOTEUS Solaire 1

Comme prévu, nous avons reçu le 30 juin la Proposition Technique et Financière (PTF) d'ERDF pour le raccordement au réseau du projet de centrale dans le Gers. Le coût étant parfaitement en ligne avec nos prévisions, nous avons immédiatement accepté cette proposition. ERDF dispose maintenant d'un délai de trois mois pour nous transmettre un Contrat d'Accès au Réseau de Distribution (CARD). A partir du numéro de ce contrat CARD, nous pourrions finalement demander à EDF de bénéficier d'un contrat d'achat du courant produit. Nous sommes donc complètement dans les délais pour bénéficier du tarif d'achat à 60.176c€/kwh, d'autant que nous allons es-

sayer d'obtenir le n° CARD préalablement à la rédaction du contrat (l'espoir est permis même si nos expériences passées ne l'encouragent que modestement...). Le projet devenant quasi-certain, nous avons décidé de refléter cette bonne nouvelle dans le prix de la part en intégrant un tiers de la valeur actuelle nette de la centrale (le détail du calcul est sur le site).

D'autres projets sont en cours d'étude, notamment des centrales disposant déjà des autorisations nécessaires pour placer les fonds restants avant la baisse de tarif à 45c€/kwh prévue à la fin de l'année.

PHOTEUS LignInvest

Nous n'avons toujours pas reçu la réponse du fisc à la demande de rescrit que nous lui avons adressée le 25 mars 2009. Joint par téléphone, Bercy nous a indiqué avoir égaré notre courrier... Nous avons pour notre part évidemment bien conservé la preuve de dépôt et nous pourrions théoriquement nous prévaloir d'un silence valant acceptation tacite. Nous préférons cependant attendre encore quelque temps une réponse écrite du Trésor à qui nous avons représenté notre question. Nous pensons en effet que le législateur ne s'est pas aperçu qu'il avait voté trois lois portant sur l'investissement forestier prévoyant des réductions d'impôts différentes (loi Dutreil, loi TEPA ISF et réduction d'impôt sur le revenu pour investissement dans des groupements forestiers). Bercy doit donc

maintenant trouver une réponse habile précisant l'articulation de toutes ces possibilités. Se pose aussi la question de l'éligibilité des revenus tirés des droits de chasse à la réduction ISF TEPA car ces produits sont imposés dans la catégorie des revenus fonciers.

Nous préférons donc pour l'instant différer l'investissement à la fin 2009 d'autant que les vendeurs de forêts feignent pour l'instant d'ignorer la crise... Nous sommes persuadés que le marché sera très vite rattrapé par la réalité. Une bonne partie des forêts françaises appartient à des banques ou compagnies d'assurance qui devraient être amenées à se séparer d'actifs périphériques afin de renforcer leurs fonds propres.

Conjoncture

Au risque de vous paraître pessimistes, nous continuons de vous recommander de privilégier les liquidités au moins jusqu'en septembre, date à laquelle nous ferons un nouveau point. Nous ne sommes absolument pas convaincus par la soi-disant reprise économique annoncée par les marchés et toutes les informations dont

nous avons connaissance nous portent plutôt à penser au contraire que le gros de la crise financière pourrait encore être devant nous. Seul l'immobilier peut mériter une certaine attention dans la mesure où les taux d'emprunt semblent avoir atteint leur point bas plus vite que nous ne le pensions. Mais la sélection s'impose...